



Licenciement employée de maison

Par **momo176**, le **07/04/2009** à **14:46**

Bonjour,
Ma mère vient de recevoir son licenciement de la part de son employeur qui entre prochainement en maison de retraite et qui est pour l'instant hospitalisé. Lors de l'entretien préalable il a bien été indiqué qu'il y avait 2 mois de préavis sauf que comme la personne est à l'hôpital et qu'elle ne reviendra pas chez elle, son fils souhaite que ma mère fasse le préavis en sa faveur, c'est à dire faire les courses du fils. Est-ce légal?
Cordialement